

Rapport annuel et Comptes Sociaux

Chubb European Group SE

31 December 2022

CHUBB®

La Tour Carpe Diem
31 Place des Corolles, Esplanade Nord
92400 Courbevoie
France
SIREN : 450 327 374 RCS Nanterre

Rapport du Directeur Général

31 Décembre 2022

Réflexions sur 2022

J'ai le plaisir de présenter une nouvelle série de résultats solides pour Chubb European Group SE ("CEG") pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Malgré la volatilité et l'incertitude qui ont caractérisé l'année, nous avons une fois de plus été en mesure de développer notre activité, en exécutant avec succès nos stratégies dans un contexte de conditions de marché généralement favorables, et de dégager un bénéfice de souscription sain.

Bien que le mois de janvier ait vu un retour à une relative normalité après la pandémie, avec la levée de la majorité des restrictions nationales COVID-19, quelques semaines plus tard seulement, la Russie a lancé une invasion de l'Ukraine qui a déclenché une crise humanitaire permanente, avec des millions de personnes déplacées de leurs foyers, la guerre continuant à prélever un lourd tribut sur la vie humaine et économique. La réponse à l'agression de la Russie a été rapide et s'est traduite par des sanctions généralisées, le désinvestissement et la cessation des activités commerciales. Les perturbations du commerce et les chocs des prix des denrées alimentaires et des carburants qui ont suivi ont eu un impact mondial et ont contribué aux niveaux d'inflation les plus élevés depuis des décennies. La crise du coût de la vie, le resserrement des conditions financières et les effets persistants de la pandémie de COVID-19 ont également continué à peser sur la prospérité économique. Toutefois, l'économie mondiale devrait afficher une croissance d'environ 3 % en 2022, avec une croissance supplémentaire prévue pour 2023 et au-delà.

L'assurance est un facteur clé dans le développement de toute économie moderne. Elle contribue à stimuler la croissance économique en offrant aux clients la stabilité financière, par le biais du paiement des sinistres et des services d'atténuation des risques, pour développer leurs activités. Elle offre aux innovateurs la sécurité nécessaire pour prendre les risques requis pour faciliter le changement et soutenir les avancées technologiques. Elle joue également un rôle dans la communauté au sens large en tant qu'employeur et en contribuant à la société, par le paiement d'impôts, par des activités caritatives et en soutenant les efforts en faveur d'une société plus diverse, plus équitable et plus inclusive.

La demande d'assurance a augmenté en raison d'une prise de conscience accrue, après la pandémie, de la valeur de la protection contre les risques. Les clients reconnaissent les qualités, la marque et la réputation de CEG, ainsi que notre capacité à fournir un service de qualité supérieure à tout moment, et notre activité s'est développée en conséquence. Nous avons également adopté les technologies numériques et l'analytique pour mieux comprendre les risques et développer des solutions d'assurance innovantes pour répondre aux besoins en constante évolution de nos clients.

Le service est la clé de notre succès. Nous reconnaissons les exigences et les attentes croissantes de nos courtiers et de nos clients et nous travaillons continuellement à améliorer notre proposition de service dans l'ensemble de l'entreprise.

En 2021, nous avons identifié le besoin de rationaliser le processus de renouvellement pour le marché intermédiaire et les petites entreprises, en particulier en Europe continentale, afin de nous permettre de standardiser les textes, d'augmenter la proportion de polices souscrites en ligne et de centraliser le support de ces segments tout en continuant à exceller dans le service à la clientèle. Au premier trimestre 2022, nous avons lancé notre nouveau centre de souscription multilingue ("UWC") à Madrid, qui fait partie du "hub" de Madrid, lequel rassemble les capacités de souscription, d'opérations et de sinistres en un seul centre d'excellence. L'UWC a pris de l'ampleur tout au long de l'année et gère désormais une variété de renouvellements de polices hors ligne pour le marché intermédiaire et les petites entreprises, et prend en charge les affaires nouvelles et les renouvellements de polices en ligne pour l'Espagne, l'Italie, la France, les Pays-Bas et l'Allemagne. Le centre de Madrid a traité environ 45 000 polices du marché intermédiaire et des petites entreprises en 2022, et sa création a également permis aux souscripteurs sur le terrain dans le pays de se concentrer davantage sur les activités de vente, les nouvelles affaires et les renouvellements plus complexes.

Rapport du Directeur Général31 Décembre 2022

L'assurance des particuliers est un autre secteur de croissance pour CEG et permet d'équilibrer les activités traditionnellement plus volatiles de l'assurance dommages de gros et de détail. En août 2022, nous avons créé un nouveau segment Consumer Lines qui rassemble nos capacités dans les domaines Specialty Personal Lines, Consumer Accident & Health et Leisure Travel pour nous aider à nous engager plus efficacement avec nos partenaires de distribution. En mettant l'accent sur le développement de partenariats stratégiques, ce modèle nous permet d'offrir une proposition multi-produits et multicanaux véritablement axée sur le client, qui tire parti des forces collectives et de la qualité de nos produits et de notre personnel, étayée et soutenue par nos capacités en matière de marketing direct et de numérique.

Performance Financière

CEG a souscrit 6 014 millions d'euros de primes brutes émises au cours de l'année, soit une augmentation de 10,1 % par rapport aux 5 463 millions d'euros enregistrés à la fin de l'année 2021. La croissance est principalement due à l'amélioration soutenue des conditions de marché et à la bonne exécution de nos stratégies de souscription, de nos capacités de service et de nos initiatives de distribution. Les primes nettes émises pour l'année ont augmenté de 10,3 %, passant de 3 229 millions d'euros l'année précédente à 3 561 millions d'euros.

La société a enregistré des bénéfices de souscription de 578,0 millions d'euros et un ratio combiné associé de 83,4%, et a bénéficié de la libération de réserves de la période précédente pour un montant de 218,1 millions d'euros. Les pertes nettes liées aux catastrophes se sont élevées à 51,8 millions d'euros, principalement en rapport avec l'ouragan Ian, et sont restées dans les limites de la tolérance au risque et des attentes de la compagnie.

Le rendement net des investissements s'est élevé à 267,8 millions d'euros et a contribué à un bénéfice avant impôts de 907,5 millions d'euros pour la compagnie.

Perspectives d'avenir

Nous sommes confrontés à des vents contraires de plus en plus forts à l'aube de 2023. Le paysage géopolitique reste incertain, l'inflation est à deux chiffres et la crise du coût de la vie a des conséquences généralisées. Du point de vue de la souscription, il y a un risque accru de pertes importantes liées aux catastrophes naturelles en raison du changement climatique et nous sommes susceptibles de voir un environnement d'achat de réassurance plus difficile, car les réassureurs ajustent leurs prix après sinistre. Il ne fait aucun doute que les pressions concurrentielles reviennent sur le marché - il y a déjà des signes d'une concurrence accrue et d'une surcapacité qui conduisent à un assouplissement dans certaines lignes. Pour Chubb, l'adéquation des taux et la discipline de souscription ont toujours été au coeur de notre stratégie commerciale et nous restons confiants dans notre capacité à développer de manière rentable nos activités à tous les stades du cycle de souscription. Nous continuerons à nous concentrer sur la distribution, en stimulant la croissance par l'exécution de plans de distribution adaptés, et sur l'expansion de notre proposition de souscription et de notre gamme de produits. Nous développerons notre portefeuille numérique en poursuivant le déploiement de la technologie pour améliorer le parcours en ligne des clients et renforcer la fonctionnalité de nos plateformes de commerce électronique. Et nous continuerons à nous différencier des autres par nos appétits de souscription clairement exprimés, notre sélection des risques et notre gestion de portefeuille, nos normes de gestion des sinistres et notre adhésion aux pratiques de conformité et de gouvernance.

Et enfin...

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier tous les membres de l'organisation pour leur travail acharné cette année. Chubb a une culture très forte, dont une partie provient du fait d'être ensemble, d'échanger des idées et de développer des réseaux et des relations. Nous reconnaissons que la possibilité de

Rapport du Directeur Général**31 Décembre 2022**

rencontrer les courtiers et les clients en personne est un élément clé de la conduite des affaires d'assurance et nous pensons que nous avons réussi à intégrer notre culture de travail au bureau avec un style de travail plus flexible qui soutient l'équilibre travail/vie privée de nos employés.

Je tiens également à remercier nos courtiers partenaires pour leur soutien continu. Nos relations solides nous ont permis d'aligner les initiatives de croissance sur des stratégies de souscription spécifiques afin de générer des revenus supplémentaires et je suis impatient d'accroître encore davantage notre engagement auprès des communautés de courtiers majeurs, nationaux et indépendants au cours de l'année à venir.

Je suis enthousiaste à propos de 2023. Nous avons une entreprise rentable en pleine croissance et nous sommes en excellente position pour tirer parti des succès de 2022 et atteindre nos objectifs pour l'année à venir.

Sara Mitchell
Managing Director
30 March 2022

Rapport de Gestion31 December 2022

Événements importants**Brexit**

CEG a été initialement constituée au Royaume-Uni. Le 1er janvier 2019, CEG a réussi à se redomicilier du Royaume-Uni vers la France dans le cadre de ses préparatifs au Brexit. CEG a son siège à Paris, en France, avec des succursales au Royaume-Uni et à travers l'Europe, et détient des autorisations transfrontalières dans tout l'Espace économique européen ("EEE"). CEG opère sous la supervision de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ("ACPR"). La Société figure dans le registre publié des assureurs de l'ACPR et a son siège social à La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, France, numéro d'entreprise 450 327 374 RCS Nanterre. La succursale britannique de la société a été autorisée par la Prudential Regulation Authority (PRA) en vertu de la partie 4A de la loi britannique sur les services et marchés financiers de 2000, avec effet au 16 novembre 2022. Elle est basée au 100 Leadenhall Street, Londres EC3A 3BP.

Conflit Russie / Ukraine

Le 24 février 2022, la Russie a envahi l'Ukraine. Cette invasion s'est heurtée à la résistance ukrainienne et a créé une instabilité géopolitique importante entre les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Europe et la Russie. Les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Europe ont mis en œuvre un nombre important de sanctions économiques et politiques à l'encontre des particuliers et des entreprises russes, ainsi que du système financier russe au sens large. Cependant, CEG reste en position de force pour répondre aux impacts du conflit. CEG continuera à surveiller la situation et à fournir des mises à jour aux parties prenantes, le cas échéant.

Environnement des affaires

Chubb est le plus grand assureur de biens et de risques divers coté en bourse au monde. Avec des opérations dans 54 pays et territoires, Chubb fournit des assurances commerciales et personnelles de biens et de risques divers, des assurances personnelles contre les accidents et des assurances complémentaires de santé, de la réassurance et de l'assurance-vie à un groupe diversifié de clients.

Chubb se définit par son offre étendue de produits et de services, ses vastes capacités de distribution, ses partenariats avec des plateformes de vente directe aux consommateurs, sa solidité financière exceptionnelle et ses opérations locales dans le monde entier. La société dessert des multinationales, des entreprises de taille moyenne et des petites entreprises en leur offrant des services d'assurance IARD et d'ingénierie des risques ; des particuliers fortunés et très fortunés ayant des actifs substantiels à protéger ; des particuliers qui achètent des assurances vie, accidents personnels, santé complémentaire, habitation, automobile et des assurances personnelles spécialisées ; des entreprises et des groupes d'affinité qui fournissent ou offrent des programmes d'assurance accidents et santé et des assurances vie à leurs employés ou à leurs membres ; et des assureurs qui gèrent des risques avec une couverture de réassurance.

Chubb évalue, assume et gère les risques avec perspicacité et discipline. Elle traite et paie les sinistres de manière équitable et rapide et offre une gamme de services conçus pour aider les clients à minimiser les risques de perte et à s'assurer qu'ils sont préparés et protégés. Chubb vise à créer la durabilité pour les clients et les actionnaires en se concentrant sur la sélection disciplinée des risques, la tarification et les termes et conditions qui reflètent de manière appropriée le transfert des risques. Les principales compagnies d'assurance de Chubb ont une cote de solidité financière de "AA" de Standard & Poor's et de "A++" de A.M. Best.

CEG est l'une des principales sociétés d'assurance et de réassurance commerciales d'Europe et exerce avec succès ses activités de souscription au Royaume-Uni, en Irlande et en Europe continentale. Il s'agit d'un contributeur majeur de Chubb, générant environ 13,5 % de l'ensemble des primes nettes souscrites du groupe en 2021.

Rapport de Gestion31 December 2022

CEG a son siège social à Paris et des succursales au Royaume-Uni et en Europe. CEG détient des autorisations transfrontalières dans tout l'Espace économique européen et opère sous la supervision de l'ACPR. La succursale britannique de la société est basée au 100 Leadenhall Street, Londres EC3A 3BP et est soumise à une réglementation limitée de la Financial Conduct Authority ("FCA"). CEG est également une société d'assurance et de réassurance de lignes excédentaires "en liste blanche" aux États-Unis, ce qui lui permet de souscrire des lignes excédentaires dans tous les États et territoires américains. L'accès aux affaires se fait par le biais de divers canaux de distribution et la société entretient des relations solides avec la communauté des courtiers, ses partenaires commerciaux et les marchés directs.

La société offre à ses clients une large gamme de solutions d'assurance et de risque comprenant les catégories d'assurance dommages ("P&C"), d'assurance accidents et santé ("A&H") et d'assurance des particuliers, avec des polices principalement sous les noms "Chubb Europe", "Chubb Global Markets" et "Chubb Tempest Re", qui capitalisent sur le caractère distinctif et la force de la marque Chubb et reconnaissent les solides plateformes d'assurance de la société, sa réputation, ses compétences, ses notations de solidité financière et sa philosophie de gestion cohérente.

Les opérations P&C fournissent des solutions d'assurance axées sur le client et des services de gestion des risques et d'ingénierie à une série de multinationales britanniques et européennes, ainsi qu'à des clients commerciaux de grande, moyenne et petite taille, avec des produits englobant les risques liés aux biens, les risques primaires et excédentaires, les lignes financières, la cybercriminalité, la caution, le fret maritime, l'environnement et la construction.

La division A&H souscrit une gamme de produits A&H et de produits liés au voyage, offrant des avantages et des services aux particuliers, aux groupes d'employés et aux groupes d'affinité dans toute l'Europe. Dans certains cas, ces produits sont conditionnés sous d'autres marques ou font partie des produits d'un autre prestataire de services. Une gamme de produits d'assurance individuelle contre les accidents et la maladie, y compris l'invalidité à court terme, les conditions critiques et l'hospitalisation/le rétablissement, est également proposée dans un certain nombre de pays européens.

La division Personal Lines comprend Specialty Personal Lines ("SPL") qui fournit des solutions d'assurance innovantes et des capacités d'indemnisation de pointe pour les partenariats Affinity, notamment les opérateurs de réseaux mobiles et les opticiens, afin de fournir à leurs clients une protection pour leurs appareils mobiles, leurs lunettes et leurs appareils auditifs. Chubb offre également une couverture d'assurance, principalement une assurance automobile et une assurance habitation et contenu, y compris des bijoux et des collections d'art, pour les personnes et les familles prospères au sein de sa division Personal Risk Services ("PRS").

Chubb Global Markets ("CGM") est l'activité de souscription internationale spécialisée du groupe. Ses capacités de distribution parallèle signifient que les produits de souscription peuvent être offerts à la fois par CEG et par le syndicat 2488 du Lloyd's, géré par Chubb Underwriting Agencies Limited. La gamme de produits de CGM comprend des solutions sur mesure pour l'aviation, l'énergie, les lignes financières, la marine, les biens, les risques politiques et les risques d'assurance des excédents et des surplus.

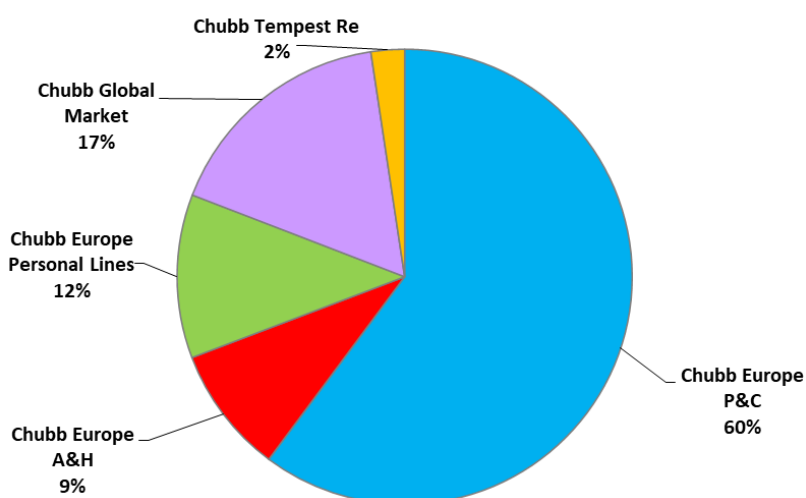
Avec des opérations de souscription situées à Londres et à Zurich, Chubb Tempest Re International ("CTRe") souscrit dans le monde entier des traités de réassurance traditionnelle et non traditionnelle dans les domaines de l'aviation, des risques divers, de la marine et des biens. Les produits sont proposés par l'intermédiaire de CEG et de diverses entités juridiques étrangères du groupe Chubb.

CEG bénéficie de fonctions de soutien complètes et entièrement intégrées, englobant les sinistres, les finances et l'actuariat, la gestion des risques, le juridique et la conformité, les ressources humaines, les opérations et l'informatique. Certaines des fonctions de soutien sont externalisées à des fournisseurs de services tiers spécialisés et certains de leurs services sont effectués en dehors du Royaume-Uni.

Rapport de Gestion

31 December 2022

La répartition des primes brutes émises en 2022 par unité commerciale est illustrée ci-dessous :



La répartition des primes brutes et nettes émises en 2022 par les principaux pays est illustrée ci-dessous :

Pays	2022	2022	2021	2021
	GWP EUR '000	NWP EUR '000	GWP EUR '000	NWP EUR '000
Royaume-Uni	2 995 096	1 850 012	2 726 228	1 649 723
France	833 809	469 785	712 589	419 142
Allemagne	433 255	219 138	413 983	209 609
Italie	339 933	239 604	350 742	197 448
Pays Bas	333 939	197 425	284 258	182 911
Espagne	297 355	178 586	294 307	200 161
Irlande	204 381	89 576	179 326	82 347
Turquie	94 337	44 515	87 966	47 100
Suède	79 058	38 218	66 652	34 999
Autres	403 078	233 810	347 346	205 491
	6 014 239	3 560 670	5 463 397	3 228 931

Présentation des états financiers

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions suivantes:

- Le code des assurances, modifié par le décret n° 2015-513 du 7 mai 2015 portant application de l'ordonnance n° 2015-378 du 2 avril 2015 transposant la directive 2009/138/CE du Parlement européen et du Conseil concernant l'accès aux activités d'assurance et de réassurance et leur exercice (solvabilité II).
- Règlement ANC n° 2015-11 du 26 novembre 2015 concernant les comptes annuels des entreprises d'assurance et les opérations de nature spécifique.
- Règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 relatif aux actifs et aux notes, en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le règlement ANC n° 2015-11 du 26 novembre 2015.

Rapport de Gestion

31 December 2022

Résultats et performances

2022 a produit un bénéfice d'exploitation avant impôt de 907,7 millions d'euros et un ratio combiné de 83,4 %. Un résumé des résultats financiers est présenté dans le tableau suivant.

€ million	2022	2021
Primes Brutes émises	6 014,2	5 463,3
Primes Nettes émises	3 560,6	3 229,4
Primes Nettes Acquisées	3 463,3	3 089,0
Charge Sinistres	1 636,0	1 415,9
Frais Généraux	1 252,8	1 093,4
Résultat Technique	783,3	761,1
Résultat des Investments	124,2	107,8
Autres Revenus / (charges)	0,0	0,0
Résultat Avant Impôts	907,5	868,9
Ratio Combiné %	83,4%	81,2%

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires d'affecter le bénéfice de 685,2 millions d'euros de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 au compte « Autres réserves ».

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois précédents exercices.

2020	Néant
2021	700 millions d'euros
2022	450 millions d'euros

Il est proposé de verser un dividende de 410 millions d'euros provenant des Autres Réserves aux actionnaires 0,457 € par action contribuant au capital social.

Résultats financiers de la société au cours des derniers exercices

I - Situation financière fin d'exercice	2022	2021	2020	2019
Capital Social (en euros)	896 176 662	896 176 662	896 176 662	896 176 662
Nombre d'actions ordinaires existantes	896 176 662	896 176 662	896 176 662	896 176 662
II - Résultat opérations effectives (en milliers d'euro)				
Chiffre d'affaires hors taxes (net de réassurance)	3 560 670	3 228 930	2 723 807	2 476 633
Résultat Technique avant Impôts	783 320	761 092	329 615	308 125
Résultat avant impôts	907 558	868 912	117 681	495 434
Impôts sur les bénéfices	-222 376	-212 093	54 856	144 120
Résultat après impôt	685 182	656 818	62 825	351 314
Résultat distribué	0	0	0	0
III - Résultat par action				
Résultat après impôt (en milliers d'euro)	685 182	656 818	62 825	351 314
Dividende attribué à chaque action (en euros)	0,457	0,502	7,811	0,000
IV - Personnel (1)				
Effectif moyen des salariés employés	3 805	3 604	3 586	1 506
Masse salariale (en milliers d'euros)	285 391	270 972	263 902	147 100
Avantages sociaux (en milliers d'euros)	122 821	110 962	101 555	62 868

Stratégie de souscription

CEG dispose d'une expertise de pointe en matière de risques, d'une approche disciplinée de la souscription et s'engage pleinement à répondre aux besoins d'assurance de ses clients. La société cherche à poursuivre une croissance rentable en améliorant les performances de souscription, l'innovation des produits, la distribution

Rapport de Gestion

31 December 2022

et le service, et en restant pertinente pour les clients et les courtiers. CEG se distingue par la présence de ses succursales régionales qui offrent aux courtiers et aux clients un accès rapide aux décideurs de CEG tout en garantissant la conformité aux exigences réglementaires et fiscales locales.

La société s'efforce d'offrir des niveaux de service supérieurs dans tous les aspects de ses opérations, du traitement des polices à la gestion des risques techniques et au traitement des sinistres. CEG continue à investir dans la technologie afin d'améliorer son efficacité opérationnelle, le soutien aux souscripteurs et les interfaces avec les courtiers. La société s'engage à protéger et à préserver son capital et applique une stratégie d'investissement conservatrice, en se concentrant sur la gestion des flux de trésorerie et des liquidités afin de garantir sa position à long terme sur le marché de l'assurance.

Environnement d'évolution des taux

En général, la tarification de l'assurance est restée forte tout au long de l'année 2022, bien que l'ampleur des augmentations de taux ait diminué au fur et à mesure que l'année avançait, et que des poches de ralentissement commencent à être observées dans certaines lignes.

Les activités de gros de CEG ont connu des augmentations de taux de prime dans une gamme de catégories d'affaires en 2022. Le mouvement moyen des taux pour les renouvellements souscrits par CEG-CGM a été d'environ 3%, avec des augmentations élevées à un ou deux chiffres dans les branches Dommages aux biens, Lignes financières et Marine, partiellement compensées par des réductions dans le portefeuille Aviation, en particulier vers la fin de l'année.

Le marché de détail P&C a également connu des améliorations tarifaires dans toute la région, avec une augmentation moyenne globale des taux lors des renouvellements d'environ 9%. Les mouvements de prix en Europe continentale ont été légèrement supérieurs à ceux de l'UKI. Toutes les lignes principales ont connu des mouvements positifs, les augmentations les plus importantes ayant été enregistrées dans les lignes financières et les lignes techniques.

Facteurs de croissance et de rentabilité

CEG souscrit des contrats au Royaume-Uni, en Europe continentale, aux Etats-Unis et à l'international, principalement en euros, en livres sterling et en dollars US. À des fins comptables et dans le présent rapport, les résultats d'exploitation de l'entreprise sont présentés en euros.

Les primes brutes émises de CEG en 2022, qui s'élèvent à 6 014,2 millions d'euros, sont supérieures de plus de 10 % aux 5 463,3 millions d'euros enregistrés à la fin de l'année 2021, principalement grâce à la croissance des activités de gros CGM et des portefeuilles de détail P&C, reflétant un taux positif, une forte rétention des affaires et une augmentation des volumes de nouvelles affaires, les clients continuant à reconnaître la distribution, les offres de produits et les capacités de service supérieures de Chubb. Le portefeuille A&H de CEG a enregistré une croissance significative, grâce à un rebond post-pandémie dans le secteur des voyages et des nouvelles affaires, ainsi qu'à des risques plus élevés dans la branche A&H d'entreprise. Les primes de l'assurance des particuliers sont restées relativement stables, la croissance du PRS ayant été efficacement compensée par la baisse des volumes de production du SPL en raison de la pénurie d'appareils et de la diminution des ventes.

CEG achète de la réassurance pour atténuer l'impact d'événements majeurs et la fréquence excessive de sinistres de moindre importance. Un certain nombre de programmes de réassurance gérés par CEG au cours de l'année 2022 l'ont été avec une société Chubb, Chubb Tempest Reinsurance Ltd. CEG bénéficie également, en particulier pour les expositions aux catastrophes américaines et mondiales, de programmes de réassurance partagés avec d'autres entités de Chubb, y compris le Syndicate 2488 au Lloyd's. Ces accords ont pour effet d'augmenter le pouvoir d'achat de Chubb en matière de réassurance, ce qui profite en fin de compte à toutes les filiales, y compris CEG. Aucun changement significatif n'a été apporté à la stratégie d'achat de réassurance de l'entreprise en 2022.

Rapport de Gestion

31 December 2022

L'exposition de CEG aux pertes importantes est gérée par le respect de directives claires en matière de gestion des risques et de souscription, ainsi que par le recours à la protection de la réassurance et à une modélisation et une analyse sophistiquées. La rentabilité a été affectée par des pertes liées à des catastrophes d'un montant de 51,8 millions d'euros, nettes des recouvrements de réassurance, mais ces pertes ont été plus que compensées par des libérations de réserves de périodes antérieures d'un montant de 218,1 millions d'euros, principalement au sein de l'activité P&C de détail. Le ratio de sinistralité de l'année d'accident en cours 2022, à l'exclusion des pertes liées aux catastrophes et de l'évolution des périodes antérieures, s'élève à 52,0% (2021 : 46,3%), ce qui démontre la qualité des activités sous-jacentes de CEG.

Rapport sur les investissements

Stratégie d'investissement

CEG applique une stratégie d'investissement conservatrice en établissant des portefeuilles très liquides, diversifiés et de haute qualité, gérés par des gestionnaires externes experts. Des directives d'investissement détaillées du groupe Chubb sont établies pour chaque portefeuille géré, y compris des indices de référence personnalisés par Chubb par rapport auxquels la performance du gestionnaire est mesurée.

CEG gère cinq portefeuilles actifs de titres à revenu fixe de qualité, dont les principales devises sont la livre sterling, l'euro et le dollar américain. D'autres portefeuilles passifs sont maintenus en Suisse et en Turquie pour répondre aux exigences de solvabilité locales. CEG alloue également une proportion limitée des fonds disponibles pour l'investissement à des stratégies alternatives. Ces stratégies alternatives comprennent des obligations à haut rendement, des prêts bancaires syndiqués et des prêts de private equity. Le portefeuille d'actions mondiales a été liquidé en septembre 2022.

À la fin de l'année 2022, les fonds alloués aux stratégies alternatives représentaient 21 % des portefeuilles d'investissement de CEG, se situant dans les limites établies. La majorité des investissements de CEG continue d'être allouée à des portefeuilles de haute qualité, diversifiés, gérés activement et exposés à un large éventail de secteurs.

La répartition approximative par devise des portefeuilles d'investissement de CEG est de 26% en livres sterling, 34% en euros et 39% en dollars américains. Les investissements dans d'autres devises représentent environ 1% du total.

Revue des marchés financiers

Au début de l'année 2022, la plupart des actifs ont connu une forte volatilité, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et l'imposition subséquente de sanctions financières ayant ajouté des tensions à des chaînes d'approvisionnement mondiales déjà fragiles et suscité des inquiétudes quant à l'approvisionnement en matières premières. Au cours du premier trimestre, les prix des matières premières ont grimpé en flèche, ce qui a amplifié les inquiétudes concernant l'environnement inflationniste existant. Les banques centrales des marchés développés ont réagi en signalant la nécessité potentielle d'augmenter les taux d'intérêt et la Réserve fédérale (Fed) a relevé son taux directeur de 0,25 % et a indiqué une trajectoire plus agressive pour les futures augmentations de taux.

Les actifs sont restés en difficulté tout au long des deuxième et troisième trimestres, les actions et les obligations ayant sensiblement baissé. Les thèmes récurrents de la hausse de l'inflation, des tensions géopolitiques et de la peur de la récession ont été les principaux facteurs de turbulence sur les marchés. En outre, l'affaiblissement des données économiques et la probabilité croissante de récessions ont pesé sur le sentiment, les investisseurs subissant des pertes dans la majorité des catégories d'actifs. Le renforcement du dollar américain a provoqué une forte volatilité sur les marchés mondiaux des devises, particulièrement évidente au Royaume-Uni où l'on s'attendait à ce que des plans d'assouplissement budgétaire soient mis en

Rapport de Gestion

31 December 2022

œuvre. En outre, l'élargissement des écarts de crédit a affecté les segments les plus risqués des marchés, tels que les marchés à haut rendement et les marchés émergents. Les banques centrales des pays développés ont continué à se concentrer sur la lutte contre l'inflation, ce qui s'est traduit par des augmentations significatives des taux d'intérêt de base dans les pays développés.

Au quatrième trimestre 2022, l'atténuation des anticipations d'inflation sur les marchés développés a suscité l'optimisme quant à une activité moins agressive de la part des banques centrales et a contribué à la progression de la plupart des catégories d'actifs au cours du trimestre. Les données relatives à l'inflation se sont globalement refroidies, ce qui a stimulé les marchés des actions et des obligations pendant la majeure partie du trimestre. Cependant, les perspectives de croissance mondiale sont restées difficiles et le sentiment s'est affaibli en décembre lorsque les banques centrales mondiales ont réaffirmé la nécessité de nouvelles augmentations de taux.

2022 a été une année historiquement mauvaise pour les marchés financiers en raison d'une série de problèmes. Les répercussions des chocs des prix de l'énergie, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de la géopolitique ont entraîné le retour d'une inflation élevée dans la plupart des pays occidentaux et, par conséquent, une augmentation significative des taux d'intérêt de base des banques centrales. La Banque d'Angleterre a augmenté ses taux de 3,25% à 3,5% et la Fed a augmenté les taux américains de 4,25% à 4,5%. En Europe, la BCE a mis fin à sa politique de taux d'intérêt négatifs en augmentant le taux de dépôt de 2,50% à 2%.

Performance des investissements

Les rendements des titres à revenu fixe de qualité investissement ont été négatifs en 2022, les rendements des titres souverains et des entreprises ayant augmenté. Les rendements des actifs alternatifs, y compris les prêts privés et les prêts bancaires, ont produit de bons rendements au cours de l'année. Cependant, d'autres alternatives, notamment les obligations à haut rendement et les actions (le portefeuille d'actions mondiales de CEG a été liquidé en septembre 2022) ont produit des rendements négatifs pour l'année.

Globalement, CEG a généré un rendement total négatif de -10,3 % en 2022 sur les soldes disponibles pour l'investissement. Pour les portefeuilles d'investissement de qualité, la performance a varié selon le gestionnaire individuel, allant de -13,9 % à -13,6 % pour les euros, de -11,8 % à -9,1 % pour la livre sterling et de -10,3 % pour le portefeuille d'investissement de qualité en dollars américains au cours de l'année.

Les actifs d'investissement alternatifs de CEG, qui constituent environ 21% du portefeuille total, ont produit des résultats mitigés. L'allocation aux prêts privés et aux participations en capital-investissement a généré des rendements totaux positifs de 8,5 % en euros et de 7,7 % en livres sterling, tandis que le portefeuille de prêts bancaires a produit un rendement total de 0,6 %. CEG a créé un nouveau portefeuille d'obligations à haut rendement en dollars américains en mai 2022 qui a généré un rendement de -2,5 % pour le reste de l'année 2022. Le portefeuille à haut rendement existant a généré un rendement de -9,2 % sur l'ensemble de l'année. Le portefeuille d'actions mondiales de CEG a été liquidé en septembre 2022 et a généré un rendement de -8,9 % jusqu'en septembre 2022.

Situation financière

Capital

CEG maintient une structure de capital efficace et cohérente avec le profil de risque de l'entreprise, qui tient dûment compte de l'environnement réglementaire et de marché pertinent pour ses opérations commerciales.

La société évalue ses propres besoins en capital sur la base d'une mesure détaillée des risques, dans le but de maintenir une solidité financière et une adéquation du capital, suffisantes pour soutenir les objectifs commerciaux et répondre aux exigences des assurés, des régulateurs et des agences de notation, tout en conservant une flexibilité financière en assurant la liquidité.

Rapport de Gestion31 December 2022

CEG évalue son profil de risque et ses propres exigences en matière de capital en utilisant un modèle interne qui a été développé pour répondre aux exigences de Solvabilité II. Le modèle interne est soutenu par un cadre de validation et de gouvernance robuste qui garantit son adéquation continue et est affiné pour refléter l'expérience de CEG, les changements dans le profil de risque et les avancées dans les méthodologies de modélisation. À partir de 2021, CEG a reçu l'approbation du régulateur pour utiliser son modèle interne afin de fixer son capital de solvabilité requis réglementaire.

Au 31 décembre 2022, la société disposait d'un capital de solvabilité requis selon le modèle interne de 1 688 millions d'euros et de ressources en capital de fonds propres éligibles mesurées par Solvabilité II de 2 769 millions d'euros. Le ratio de solvabilité réglementaire de la société était donc de 164 %.

Ratings

CEG est notée "A++" par A.M. Best et "AA" par Standard & Poor's ("S&P") pour sa solidité financière. Les deux notations ont une perspective stable.

Conformité

Le respect de la réglementation et des normes juridiques et éthiques est une priorité élevée pour Chubb et CEG, et la fonction de conformité joue un rôle important de surveillance à cet égard. L'affirmation annuelle du code de conduite de Chubb est exigée de tous les employés et directeurs.

En tant que filiale importante de Chubb Limited, une société cotée aux Etats-Unis, l'environnement de contrôle financier dans lequel les états financiers US GAAP sont dérivés est soumis aux exigences de la législation américaine Sarbanes-Oxley. CEG a formalisé la documentation et testé les contrôles pour permettre à Chubb Limited de satisfaire aux exigences de la législation.

CEG s'engage également à remplir ses autres obligations en matière de conformité, y compris le respect des politiques axées sur le client, conformément aux principes réglementaires, et il utilise divers paramètres pour évaluer ses performances.

L'entreprise fait appel à une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée pour gérer ses responsabilités en matière de réglementation et de conformité et s'efforce de respecter des normes élevées. CEG reconnaît et apprécie ses relations avec les régulateurs dans chacune de ses juridictions et s'engage dans un dialogue et une communication ouverts pour aborder et résoudre tout problème.

Evènements Postérieurs à la Clôture

Néant

Rapport de Gestion

31 December 2022

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

(Tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

Conformément à la circulaire de la FFA du 22 Mai 2017, les délais de fournisseurs présentés ci-dessous n'intègrent pas les opérations liées aux contrats d'assurance et de réassurance.

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées	Néant					Néant
Montant total des factures concernées TTC						
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice						
(B) Factures exclues du(A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues				0		
Montant total des factures exclues TTC				0		
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délais légal)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Pas de calcul de retard, Factures réglées au comptant					

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées	Néant					Néant
Montant total des factures concernées TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaire de l'exercice TTC						
(B) Factures exclues du(A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues				0		
Montant total des factures exclues TTC				0		
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délais légal)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux dans les conditions de l'article L 441-6					

Rapport de Gouvernement d'entreprise31 December 2022

En application des dispositions de l'article L 225-37 du code de commerce, le conseil d'administration vous présente dans cette section son rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Gouvernance

CEG dispose d'un cadre de gouvernance d'entreprise documenté, dont l'objectif est d'exercer une surveillance et un contrôle sur la gestion de l'entreprise.

CEG opère sous la supervision de l' ACPR et conformément à la loi française.

Le Conseil se réunit tous les trimestres et, en outre, à des fins spécifiques pour s'acquitter de ses responsabilités. En 2022, le Conseil s'est réuni huit fois. Les questions réservées au Conseil sont de déterminer la stratégie de l'entreprise et de superviser sa mise en œuvre, de garder à l'œil les intérêts des principales parties prenantes et de maintenir une gouvernance saine via la supervision de structures de gestion solides, y compris le suivi de la stratégie, des risques et des contrôles.

La composition du Conseil d'administration fait l'objet d'un examen permanent afin de s'assurer que la composition et l'expertise disponible restent adaptées aux besoins actuels de la société. Au 31 décembre 2022, le Conseil était composé de six administrateurs non exécutifs, dont Lord Turner en tant que président indépendant, et de trois administrateurs exécutifs. Il n'y a eu aucun changement au sein du Conseil en 2022. Les opérations quotidiennes de la société sont placées sous la direction du directeur général et des directeurs généraux adjoints qui peuvent être nommés ; ceux-ci sont autorisés par le conseil, conformément au code de commerce français, à représenter la société dans toutes ses relations avec les tiers. Selon les exigences françaises, il doit y avoir au moins un directeur général adjoint, mais il n'est pas nécessaire qu'il soit également membre du conseil d'administration. Sara Mitchell a été directrice générale en 2022 et il y a actuellement deux directeurs généraux adjoints, Véronique Brionne et Mark Roberts, qui sont tous deux membres du conseil d'administration.

Les principales activités non routinières du Conseil d'administration au cours de l'année ont été les suivantes : i) le développement et l'impact du conflit entre la Russie et l'Ukraine, ii) la recommandation de paiements de dividendes aux actionnaires et la convocation des assemblées générales en mai 2022, iii) le processus menant à l'approbation de la demande de création d'une succursale de la Société au Royaume-Uni par les régulateurs britanniques et les actions requises pour se conformer aux exigences en tant que succursale d'un pays tiers, iv) la délégation de pouvoir au Directeur général pour accorder des garanties à contrepartie différée conformément à l'article L.224-35 paragraphe 4 du Code de commerce français en relation avec les activités de cautionnement entreprises par la société et v) les actions pour répondre aux conclusions des examens du portefeuille de cyberassurance et des téléphones portables de l'ACPR. Il a également approuvé les changements apportés à la documentation du modèle interne de la société, aux politiques et cadres du conseil d'administration, aux déclarations d'appétit pour le risque et aux accords relatifs à l'externalisation du service client, aux changements du siège social à Londres et aux régimes de retraite hérités. La succursale turque de la société a distribué des bénéfices à la société en 2022. Le Conseil d'administration a achevé son examen annuel de la gouvernance, confirmant que les dispositions restent appropriées.

Le Conseil d'administration a reçu des rapports réguliers sur l'état des résultats commerciaux, les plans commerciaux et fonctionnels, les ressources, l'évolution des risques et des environnements réglementaires, la conduite des consommateurs, la conformité réglementaire, les contrôles de souscription, les questions actuarielles et de solvabilité. Une réunion par an est consacrée à la stratégie commerciale de l'entreprise. En outre, le conseil d'administration a effectué des plongées en profondeur sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance ("ESG"), les pratiques cybernétiques et technologiques et la résilience opérationnelle.

En tant que SE, la société est tenue de tenir des assemblées générales pour ses actionnaires et, en 2022, une assemblée générale ordinaire s'est tenue le 30 mai 2022. Les actionnaires ont décidé d'approuver les comptes

Rapport de Gouvernement d'entreprise31 December 2022

annuels et les conventions réglementées de 2021 et la distribution d'un dividende. Les représentants élus du comité d'entreprise français ont été invités à assister à toutes les réunions du conseil d'administration et des actionnaires au cours de l'année 2022. Le conseil d'administration a reçu des rapports réguliers sur l'état des résultats commerciaux, les plans d'affaires et de fonction, les ressources, les développements dans les environnements de risque et de réglementation, sur la conduite des consommateurs, la conformité réglementaire, les contrôles de souscription, les questions actuarielles et de solvabilité. Une réunion par an est consacrée à la stratégie commerciale de l'entreprise. En outre, le conseil a effectué des plongées en profondeur dans la réassurance cédée par la société et dans l'offre de produits cybernétiques de Chubb, ainsi que dans ses pratiques cybernétiques et technologiques.

Le conseil a délégué un certain nombre de questions aux comités.

Le **Comité d'audit et des risques** (le "comité") est composé de directeurs non exécutifs et ses responsabilités sont incluses dans le règlement intérieur de la société. Le comité s'est réuni six fois au cours de l'année 2022.

Le Comité a examiné et formulé des recommandations au Conseil d'administration dans des domaines tels que la validation des calculs de solvabilité, les contrôles internes, les rapports financiers, les dénonciations, les questions actuarielles et l'audit externe. En outre, il a supervisé et conseillé le Conseil d'administration sur les risques émergents, y compris le risque d'inflation et de taux d'intérêt, les pressions en matière de ressources et le plan de mise en œuvre pour répondre aux nouvelles exigences de l'Autorité des services financiers en matière d'obligation des consommateurs. Il a examiné les mises à jour du cadre de gestion des risques et les questions de solvabilité et de capital. Il a également veillé à ce que les risques et les contrôles commerciaux soient enregistrés et surveillés.

Le Comité a reçu des rapports trimestriels des fonctions de conformité, de conduite, de gestion des risques, d'actuariat et de finances, ainsi que de l'audit interne. D'autres rapports réguliers comprenaient des mises à jour sur les paramètres d'évaluation du risque propre et de la solvabilité de la société, qui contribuent à fournir un aperçu indépendant de l'évaluation du risque par la direction.

En ce qui concerne le processus d'audit externe, le Comité a surveillé la nature et la portée du travail dans l'audit des états financiers statutaires et d'autres exigences de rapports externes. Le Comité a reçu des rapports réguliers de l'auditeur externe et le Président du Comité et le Président du Conseil ont rencontré régulièrement l'auditeur externe sans la présence de la direction.

Dans le cas de la fonction d'audit interne, le rôle du comité consistait à convenir et à surveiller, conjointement avec la fonction d'audit du groupe, la nature et la portée du travail à effectuer par l'équipe d'audit interne et la disponibilité de ressources suffisantes. Le comité a reçu des rapports réguliers de l'audit interne et le président du comité et le président du conseil ont rencontré régulièrement le chef de l'audit interne sans la présence de la direction.

En outre, les administrateurs non exécutifs indépendants ont rencontré le directeur de la gestion des risques sans la présence de la direction.

Le rôle du Comité vise à fournir l'assurance au Conseil et à la direction du groupe Chubb que les systèmes de contrôle interne, acceptés par la direction comme étant appropriés pour la gestion prudente de l'entreprise, fonctionnent comme prévu. À tout moment, le Comité est censé remettre en question tout aspect de ces processus qu'il considère comme faible ou de mauvaise pratique.

Au cours de l'année 2022, le Comité a notamment examiné (i) l'impact du conflit Russie/Ukraine et de la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt sur le provisionnement, (ii) la demande de réglementation de la succursale britannique et le plan d'urgence de la Société pour atténuer la taille de la succursale britannique et la proximité de son passif avec la limite du Financial Services Compensation Scheme du Royaume-Uni, (iii) l'impact du changement climatique et les nouvelles exigences de divulgation de la taxonomie, et (iv) l'adhésion aux nouvelles exigences relatives au représentant désigné, à la résilience opérationnelle et au devoir du

Rapport de Gouvernement d'entreprise31 December 2022

consommateur. Le comité des risques de souscription ("URC") a été créé en 2022 pour remplacer le comité de surveillance des contrôles de souscription et des produits, afin de se concentrer davantage sur la stratégie de souscription. L'URC rend compte tous les trimestres au comité d'audit et de risque. Le comité directeur de la gouvernance des données rend également compte au comité d'audit et des risques.

Le **Comité de Direction** de la société supervise la gestion quotidienne des opérations et des performances de l'entreprise et aide le directeur général et le directeur général adjoint à superviser les stratégies opérationnelles et les décisions déterminées par le conseil d'administration. L'objectif de ce comité est d'assister le directeur général dans l'exercice de ses fonctions en ce qui concerne le suivi des pouvoirs délégués. En 2022, il s'est réuni tous les trimestres sur une base formelle, en plus des réunions informelles régulières. Le comité de direction est également responsable de la supervision des activités des fonctions de soutien, des réseaux de succursales, des principaux groupes de pilotage et des sous-comités, y compris les finances, le capital et le crédit, les réserves, les investissements, le pilotage du modèle interne et le pilotage informatique. En 2022, le comité de conduite des tiers et le comité d'examen des pouvoirs délégués ont également fait rapport au comité de direction. Il a reçu des rapports des secteurs d'activité et des fonctions, ainsi que des sous-comités.

Le comité de gestion de la succursale britannique de la Société est un comité dédié à la surveillance de la succursale britannique et dispose de deux sous-comités qui lui rendent compte, la surveillance des produits UKI et le pilotage de la résilience opérationnelle. Les réunions formelles de la succursale britannique ont lieu tous les trimestres et des réunions d'information sont organisées régulièrement. Il existe également un forum de la branche turque, un comité d'audit et de risque de la branche turque et un comité de surveillance de la gestion italienne. Les membres et les responsabilités de chacun sont détaillés dans leurs termes de référence.

Le CEG dispose d'un **Comité de Routine** du Conseil qui se réunit sur une base ad hoc entre les réunions formelles du Conseil afin d'examiner l'autorisation de questions commerciales de nature administrative ou de routine pour lesquelles une documentation d'approbation est requise entre les réunions trimestrielles du Conseil et du Comité. Ses activités sont rapportées lors de la réunion trimestrielle suivante du Conseil.

Rapport de Gouvernement d'entreprise

31 December 2022

Liste des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance exercées par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2021

Name of Director	Name of other Organisation	Role	Country of Incorporation
Jonathan Adair Turner	ChubbLife Europe SE	Chairman & Director	France
	Chubb Underwriting Agencies Limited	Chairman & Director	United Kingdom
	Energy Transition Commission	Chair of Energy Transitions Commission	United Kingdom
	House of Lords	Crossbench Member	United Kingdom
	Institute for New Economic Thinking	Senior Fellow	USA
	OakNorth Bank Limited	Adviser to the CEO	United Kingdom
	Envision	Board Advisor	United Kingdom
	Envision AESC	Board Member for Japan subsidiary	United Kingdom
Veronique Brionne	ChubbLife Europe SE	Director	France
	AGIPI	Board Member	France
Miriam Connole	ChubbLife Europe SE	Board Member	France
	Chubb International Investments Limited	Director	United Kingdom
	Chubb Underwriting Agencies Limited	Board Member	United Kingdom
David Furby	ChubbLife Europe SE	Director	France
	Chubb European Holdings Limited	Director	United Kingdom
	Chubb Services UK Limited	Director	United Kingdom
	Chubb Underwriting Agencies Limited	Director	United Kingdom
	London Market Group	Director	United Kingdom
Ken Koreyva	ChubbLife Europe SE	Director	France
	Chubb Insurance (Switzerland) Limited	Director	Switzerland
	Chubb Reinsurance (Switzerland) Limited	Director	Switzerland
	Shore Memorial medical center, Somers Point, NJ	Director	USA – New Jersey
Mark McCausland	N/A	N/A	N/A
Sara Mitchell	ChubbLife Europe SE	Board Member	France
Sian (Kate) Richards	ChubbLife Europe SE	Board Member	France
David (Mark) Roberts	N/A	N/A	N/A

Conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce et R.322-7 du code des assurances

Conformément aux dispositions de l'article L225-37-4 - 2e, du code de commerce, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclue aucune convention, directement ou par personnes interposée entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% de la société CEG SE, et d'autre part, une autre société dont la société CEG SE possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration (article L.225-129-1 et L.225-129-2 du code de commerce)

Néant

Modalité d'exercice de la direction générale

Le conseil d'administration de CEG SE a décidé que les fonctions de directeur général seraient dissociées de celle de président du conseil d'administration.

Ce choix de mode de gouvernance a été appliqué tout au long de l'exercice 2022.

BILAN
31 décembre 2022

ACTIF(K€)	2022	2021
1. Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège	0	0
2. Actifs incorporels	133 038	130 818
3. Placements :	6 770 243	6 201 074
3a. Terrains et constructions	0	0
3b. Placements dans des entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0
3c. Autres placements	6 770 243	6 201 074
3d. Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	0	0
4. Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	0	0
5. Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques :	5 625 947	5 181 597
5a. Provisions pour primes non acquises (non vie)	858 411	810 412
5d. Provisions pour sinistres à payer (non vie)	4 695 560	4 311 460
5f. Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes (non-vie)	0	0
5g. Provisions pour égalisation	0	0
5i. Autres provisions techniques (non-vie)	71 976	59 725
6. Créances	2 810 763	2 834 307
6a. Créances nées d'opérations d'assurance directe et de prises en substitution	1 236 885	1 290 779
6aa. Primes restant à émettre	87 893	83 806
6ab. Autres créances nées d'opérations directes d'assurance directe et de prises en substitution	1 148 992	1 206 973
6b. Créances nées d'opérations de réassurance et de cessions en substitution	659 005	600 642
6c. Autres créances	914 873	942 886
6ca. Personnel	1 610	13 907
6cb. Etat, organismes sociaux, collectivités publiques	640	3 812
6cc. Débiteurs divers	912 623	925 167
6d. Capital appelé non versé	0	0
7. Autres actifs	465 526	384 825
7a. Actifs corporels d'exploitation	22 180	18 682
7b. Comptes courants et caisse	443 346	366 143
7c. Actions ou certificats propres	0	0
8. Comptes de régularisation Actif	364 249	330 745
8a. Intérêts et loyers acquis non échus	69 760	58 143
8b. Frais d'acquisition reportés (Vie et non-vie)	229 171	219 592
8c. Autres comptes de régularisation	65 318	53 010
TOTAL DE L'ACTIF	16 169 766	15 063 366

BILAN
31 décembre 2022

PASSIF(K€)	2022	2021
1. Capitaux propres	2 850 218	2 615 037
1a. Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège	896 177	896 177
1b. Primes liées au capital social	0	0
1c. Réserves de réévaluation	0	0
1d. Autres réserves	1 268 860	1 062 041
1e. Report à nouveau	0	0
1f. Résultat de l'exercice	685 181	656 819
2. Passifs subordonnés	0	0
3. Provisions techniques brutes	11 281 390	10 298 379
3a. Provisions pour primes non acquises (non vie)	2 297 935	2 125 764
3d. Provisions pour sinistres à payer (non-vie)	8 831 930	8 059 330
3f. Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes (non-vie)	0	0
3g. Provision pour égalisation	64 249	38 421
3i. Autres provisions techniques (non-vie)	87 276	74 863
5. Provisions (autres que techniques)	29 274	3 312
6. Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	10 467	9 556
7. Autres dettes :	1 959 476	2 085 154
7a. Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de prises en substitution	50 833	53 969
7b. Dettes nées d'opérations de réassurance et de cessions en substitution	623 839	581 770
7c. Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)	0	0
7d. Dettes envers des établissements de crédit	86 229	32 493
7e. Autres dettes :	1 198 575	1 416 922
7ea. Titres de créances	0	0
7eb. Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	0	0
7ec. Personnel	74 159	63 716
7ed. Etat, organismes sociaux et collectivités publique	199 686	117 640
7ee. Créanciers ou créditeurs divers	924 730	1 235 566
8. Comptes de régularisation Passif	38 941	51 928
TOTAL DU PASSIF	16 169 766	15 063 366

Compte de Résultat
31 décembre 2022

Compte technique de l'assurance Non-vie (K€)	2022			2021
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
1. Primes acquises :	5 872 480	2 409 173	3 463 307	3 089 089
1a. Primes	6 014 239	2 453 569	3 560 670	3 229 480
1b. Variation des provisions pour primes non acquises	-141 759	-44 396	-97 363	-140 391
2. Produits des placements alloués de compte non technique	241 169		241 169	200 228
3. Autres produits techniques	0		0	3 683
4. Charges des sinistres :	-2 987 850	-1 351 937	-1 635 913	-1 420 858
4a. Prestations et frais payés	-2 284 115	-1 002 562	-1 281 553	-1 120 445
4b. Charges des provisions pour sinistres à payer	-703 735	-349 375	-354 360	-300 413
5. Charges des autres provisions techniques	-12 413	-12 251	-162	4 910
6. Participations aux résultats	0	0	0	0
7. Frais d'acquisition et d'administration	-1 544 030	-291 171	-1 252 859	-1 093 454
7a. Frais d'acquisition	-1 056 343		-1 056 343	-960 341
7b. Frais d'administration	-487 687		-487 687	-414 804
7c. Commissions reçues des réassureurs et des garants en substitution		-291 171	291 171	281 692
8. Autres charges techniques	-6 309		-6 309	0
9. Variation de la provision pour égalisation	-25 913		-25 913	-22 506
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	1 537 134	753 814	783 320	761 092

Compte de Résultat
31 décembre 2022

Compte non technique (K€)	2022	2021
1. Résultat technique de l'assurance non-vie	783 320	761 092
3. Produit des placements :	602 630	407 500
3a. Revenus des placements	229 583	210 375
3b. Autres produits des placements	8 151	4 996
3c. Profits provenant de la réalisation des placements	364 896	192 128
5. Charges des placements :	-237 223	-99 457
5a. Frais internes et externes de gestion des placements et frais financiers	-22 237	-20 920
5b. Autres charges des placements	-1 298	-3 344
5c. Pertes provenant de la réalisation des placements	-213 688	-75 193
6. Produits des placements transférés au compte technique non-vie	-241 169	-200 228
7. Autres produits non techniques	0	5
8. Autres charges non techniques	0	0
8a. Charges à caractère social	0	0
8b. Autres charges non techniques	0	0
9. Résultat exceptionnel	0	0
9a. Produits exceptionnels	0	0
9b. Charges exceptionnelles	0	0
9c. Correction d'erreur	0	0
10. Participation des salariés	0	0
11. Impôts sur les bénéfices	-222 377	-212 093
RESULTAT DE L'EXERCICE	685 181	656 819

Principes et Méthodes Comptables

31 décembre 2022

1- Principes et méthodes comptables

1.1- Principes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions suivantes :

- Des articles L.123-12 à L.123-22 du code de commerce, applicable aux entreprises d'assurance en application de l'article L.341.2 du code des assurances, aux dispositions du code des assurances.
- Le Code des assurances, modifié par le décret n° 2015-513 du 7 mai 2015 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2015-378 du 2 avril 2015 transposant la directive 2009/138/CE du Parlement européen et du Conseil sur l'accès aux activités de l'assurance et de la réassurance et leur exercice (solvabilité II).
- Règlement ANC n° 2015-11 du 26 novembre 2015 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance et opérations de nature spécifique.
- Règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 concernant les actifs et les annexes, à défaut de dispositions spécifiques prévues au règlement ANC n° 2015-11 du 26 novembre 2015.
- Les montants figurant dans les commentaires sur les comptes sont indiqués en milliers d'euros.

1.2- Dérogation aux principes comptables et changement de présentation du bilan

Néant.

1.3- Description des méthodes comptables

1.3.1- Opérations d'assurance non-vie

1.3.1.1- Primes et Sinistres

Les primes correspondent aux primes émises, nettes d'annulations et de ristournes, et aux primes à émettre pour la part acquise à l'exercice.

Les sinistres sont comptabilisés dans l'exercice de leur survenance, et sur la base d'une estimation des sinistres survenus mais non encore déclarés.

1.3.1.2- Provisions pour primes non acquises et Provision pour risques en cours (Articles 143-4, 143-5, 143-6 et 143-7 du règlement 2015-11 ANC, R 343-7 2° et R 343-7 3° du Code des assurances)

La provision pour primes non acquises correspond à la fraction des primes relative à la couverture de risques du ou des exercices suivants. Une provision pour risques en cours est constituée lorsque le montant estimé des sinistres (y compris les frais d'administration et les frais d'acquisition imputables à l'exercice), susceptibles de se produire après la fin de l'exercice et relatifs aux contrats conclus avant cette date, excède la provision pour primes non acquises.

1.3.1.3- Provisions pour sinistres à payer (Articles 143-9, 143-10, 143-11 et 143-16 du règlement 2015-11 ANC et R 343-7 4° du Code des assurances)

Les sinistres sont comptabilisés dans l'exercice de leur survenance et sur la base d'une estimation des sinistres survenus mais non-encore déclarés.

• Provisions pour sinistres :

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non-encore payés, y compris les capitaux constitutifs de rentes. Elles sont estimées de façon suffisamment prudente pour faire face aux évolutions défavorables.

Elles intègrent les provisions dossier par dossier, les provisions pour sinistres non connus, les provisions pour recours à encaisser et les provisions pour frais de gestion.

Les provisions pour sinistres comprennent :

- **des provisions pour sinistres connus**

Provision pour sinistres à payer dossier par dossier

Les dossiers sinistres connus sont évalués dossier par dossier par le gestionnaire au coût réel estimé intégrant à la fois le montant en principal et en accessoires. Pour certaines catégories de risques (RC Matériel, Dommages ...) les dossiers sont ouverts sur la base d'un forfait. Les évaluations sont révisées périodiquement, en fonction des informations nouvelles présentes au dossier.

Principes et Méthodes Comptables

31 décembre 2022

– des provisions pour sinistres à payer non connus

Les provisions pour sinistres évaluées dossier par dossier n'intègrent pas l'estimation des dossiers tardifs ; Elles sont donc complétées d'un ajustement technique estimé à partir de méthodes statistiques de type triangles de développement et d'analyses complémentaires pour disposer du niveau de provisions ultimes nécessaires.

– une provision pour frais de gestion des sinistres

Elle est destinée à couvrir les frais qui seront engagés lors des exercices futurs pour la gestion des sinistres survenus et non-clos à l'inventaire considéré. Les frais de gestion des sinistres de chaque segment de marché sont rapportés à la charge « sinistres » de l'exercice considéré, ce ratio déterminant le taux de frais de gestion à appliquer aux provisions pour sinistres à payer.

1.3.1.4- Frais d'acquisition (Article 151-1 du règlement 2015-11 ANC et L 113-15-2 du Code des assurances)

Les frais d'acquisition reportés inscrits à l'actif du bilan correspondent à la fraction non-imputable à l'exercice des frais d'acquisition constatés en charge dans l'exercice compte tenu de la durée restant à courir des contrats et au maximum sur 5 exercices. Ils sont déterminés par application, sur le montant des primes non acquises, du rapport entre les frais d'acquisition, constatés en charges et les primes émises nettes d'annulations et de provision pour annulations.

L'assiette de primes non acquises tient compte des probabilités de résiliation visées à l'article L 113-15-2 du Code des assurances.

1.3.1.5- Provisions pour égalisation (Articles 143-19 et 143-20 du règlement ANC 2015-11 et R 343-7 6° du Code des assurances)

Cette provision est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes à certains risques cycliques ou aléatoires (événements climatiques et attentats terroristes). Les conditions de calcul sont fixées par l'article 2 de la loi n° 74-1114 ainsi que les décrets n° 75-768 et 86-741 et l'article 39 G du Code Général des Impôts.

Elle est affectée dans l'ordre d'ancienneté à la compensation des résultats techniques déficitaires.

Les dotations annuelles non absorbées par des pertes techniques nettes ultérieures sont réintégrées dans le bénéfice fiscal de la onzième année suivant l'exercice de dotation.

1.3.1.6- Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise afférents aux rentes et accessoires de rentes.

Les provisions sont déterminées par le « prix de l'euro de rente » fixé par la table de mortalité TD 88/90 suivant un taux technique d'actualisation, représenté au maximum par 60% de la moyenne des 24 derniers mois du TME + 10 bps conformément aux modalités préconisées par l'ANC.

En application de cette disposition, le taux d'actualisation retenu en 2022 pour ce type de rentes est de 0,38 %.

Pour les rentes allouées au titre des accidents survenus à compter du 1 er janvier 2013 et dont le montant est revalorisé selon la loi n° 51-695 du 24 mai 1951 ou la loi n° 74-1118 du 27 décembre 1974, un taux d'inflation de 2 % est également pris en compte.

1.3.2- Opérations de réassurance

1.3.2.1- Acceptations (Article R 343-8 du Code des assurances)

La réassurance acceptée est comptabilisée à réception des comptes transmis par les cédantes.

Conformément aux dispositions de l'article 152-1 du règlement ANC n°2015-11 du 26 novembre 2015, les comptes non reçus des cédantes à la clôture de l'exercice font l'objet d'une estimation, afin d'enregistrer dans les états financiers la situation la plus proche possible de la réalité des engagements de réassurance pris par Chubb. Cette méthode concerne la majorité des contrats souscrits dans l'exercice, voire de l'exercice précédent.

Les estimations de primes et commissions non reçues des cédantes à la date de clôture sont comptabilisées dans le compte de résultat avec pour contrepartie un compte d'actifs.

Au total, les primes comptabilisées dans l'exercice (primes figurant dans les comptes reçus des cédantes et primes estimées) correspondent au montant estimé prévu à la souscription du contrat.

Principes et Méthodes Comptables

31 décembre 2022

1.3.2.2- Cessions (Articles 145-1 et 2 du règlement ANC 2015-11)

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités.

1.3.2.3- Titres remis en nantissement des réassureurs

Les titres remis en nantissement des réassureurs sont inscrits hors bilan et évalués au cours de bourse à la date de clôture.

1.3.3- Placements

1.3.3.1- Coûts d'entrée et règles d'évaluation des valeurs de réalisation en fin d'exercice

1.3.3.1.1- Valeurs mobilières à revenu fixe

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont enregistrées à leur prix d'acquisition, net des revenus courus lors de l'achat. La différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement, conformément aux articles 121-1 et 121-2 du règlement ANC n° 2015-11.

En fin d'exercice, la valeur estimée de réalisation des valeurs mobilières à revenu fixe correspond à leur valeur cotée du dernier jour de cotation de l'exercice ou à leur valeur vénale.

1.3.3.1.2- Actions et autres titres à revenu variable

Les titres non cotés comprennent des actions d'entreprise liées ou d'entreprises avec lesquelles existe un lien de participation conformément aux articles 330-1 et 330-2 du règlement 2015-11 qui définissent les entreprises liées et les liens de participations. Les autres actions sont classées avec les autres placements non cotés.

Leur valeur de réalisation en fin d'exercice est déterminée selon les règles définies par l'article R 343-11 du Code des assurances et correspond :

- pour les valeurs mobilières cotées et titres de toute nature, au dernier cours coté au jour de l'inventaire ;
- pour les titres non cotés, à leur valeur vénale, qui correspond au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise ;
- pour les actions de sociétés d'investissements à capital variable et les parts de fonds communs de placement, au dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire.

1.3.3.2- Dépréciations

1.3.3.2.1- Valeurs mobilières à revenu fixe

– Titres obligataires relevant de l'article R 343-9 du Code des assurances

Ces obligations peuvent faire l'objet d'une dépréciation pour risque avéré de crédit conformément aux articles 123-1 à 123-3 du règlement 2015-11.

– Titres obligataires relevant de l'article R 343-10 du Code des assurances

Leur dépréciation suit les règles des placements cotés ou non cotés.

En ce qui concerne les obligations R 343-10, l'opportunité de constituer une provision peut être appréciée par rapprochement avec les principes applicables aux obligations de l'article R 343-9, c'est-à-dire avec la notion de risque avéré de crédit en conformité avec l'article 123-7 du règlement 2015-11.

1.3.3.2.2- Placements immobiliers, valeurs mobilières à revenu variable et autres placements, autres que ceux représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte

En principe, une dépréciation est constatée à l'actif ligne à ligne si elle a un caractère durable.

1.3.3.2.2.1- Placements financiers non cotés

Il s'agit notamment des placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation.

Ils font l'objet d'une évaluation ligne à ligne qui tient compte de la situation nette de la société et de ses perspectives. Le cas échéant une dépréciation est constatée.

Principes et Méthodes Comptables

31 décembre 2022

1.3.3.2.2- Placements financiers cotés

Il est constitué une provision pour dépréciation à caractère durable ligne à ligne, si la valeur d'utilité ou la valeur de rendement fait apparaître une décote significative. Les modalités de calcul de la provision pour dépréciation à caractère durable ont été précisées dans le règlement ANC 2015-11 aux articles 123-6 et suivants.

Le caractère durable de la moins-value latente est présumé dans les cas suivants :

- il existait d'ores et déjà une provision pour dépréciation sur cette ligne de placement à l'arrêté précédent ;
- s'agissant d'un placement non immobilier, le placement a été constamment en situation de moins-value latente significative au regard de sa valeur comptable sur la période de 6 mois consécutifs précédant l'arrêté des comptes ;
- il existe des indices objectifs permettant de juger que, dans un avenir prévisible, l'entreprise ne pourra recouvrer tout ou partie de la valeur historique du placement.

Le critère de moins-value significative peut être généralement défini, pour les actions françaises, en fonction de la volatilité constatée, soit 20 % de la valeur comptable lorsque les marchés sont peu volatils, ce critère étant porté à 30 % lorsque les marchés sont volatils. Il vaut également, sauf exceptions, pour les actions européennes. Ce critère est adapté, pour les autres titres, aux caractéristiques des placements concernés, notamment pour ce qui concerne les OPCVM et les valeurs non européennes.

Au-delà de cette présomption de dépréciation, les titres présentant une moins-value latente significative ont fait l'objet d'un examen particulier. En présence d'une dépréciation intrinsèque au titre et non liée à la baisse générale des marchés financiers ou du secteur économique, une provision est constituée sur la base de la valeur d'inventaire le cas échéant.

La valeur d'inventaire des placements est déterminée en prenant en compte l'intention et la capacité de l'entreprise à détenir les placements pendant une durée de détention déterminée. Les titres font l'objet d'une provision :

- sur la base de la valeur de marché à la clôture de l'exercice, si l'entreprise n'a pas la capacité ou l'intention de détenir durablement ce placement ;
- sur la base d'une valeur recouvrable à l'horizon de détention envisagé.

La société n'a pas utilisé d'estimation de valeurs recouvrables pour déterminer la valeur d'inventaire des placements. En conséquence, les titres présumés dépréciés font l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation sur la base de la valeur de marché à la clôture de l'exercice.

1.3.3.2.3- Provisions pour risques d'exigibilité des engagements techniques

La provision pour risque d'exigibilité destinée à faire face aux engagements dans le cas de moins-values d'ensemble des actifs mentionnés à l'article R 343-10 du Code des assurances est définie à l'article R 343-7 7° du même code. Les modalités de constitution de la provision pour risque d'exigibilité sont précisées à l'article R 343-5 du Code des assurances. Les modalités d'étalement de la charge constituée par la dotation de la provision pour risque d'exigibilité sont précisées à l'article R 343-6 du Code des assurances.

1.3.3.3- Produits des placements (Article 337-7 du règlement 2015-11)

Les revenus des placements comprennent les revenus des placements financiers. Les autres produits des placements intègrent les reprises sur les dépréciations d'actifs financiers (titres non cotés et créances financières en particulier) et les produits de différence de remboursement.

1.3.3.4- Charges des placements (Plan comptable Article 322-1 du règlement 2015-11)

Les frais de gestion financière comprennent les frais par destination internes et externes correspondant au coût de la gestion du service financier.

Les autres charges des placements concernent les dotations aux provisions des actifs financiers.

1.3.3.5- Résultat des cessions des actifs de placement

Les plus ou moins-values sur cessions de valeurs mobilières sont enregistrées au compte de résultat de l'année de cession.

Pour la détermination des plus ou moins-values sur cessions de titres, la règle appliquée est la méthode FIFO.

1.3.3.6- Produits des placements alloués

La part des produits nets de placement générés par les actifs relatifs aux engagements envers les assurés est transférée en compte de résultat technique selon un calcul forfaitaire déterminé par l'annexe à l'article

Principes et Méthodes Comptables

31 décembre 2022

337-11-e du règlement 2015-11.

1.3.3.7- Présentation du résultat financier

D'une manière générale ont été classés en résultat financier les charges et les produits :

- directement liés aux placements (classe 2);
- indirectement liés aux placements (produits liés à la rémunération des comptes courants des filiales);
- les dépréciations des filiales.

Les plus et moins-values liées aux autres immobilisations figurent en résultat non-technique.

1.3.4- Actifs incorporels

Les actifs incorporels mentionnés au bilan correspondent principalement à des logiciels et à un écart d'acquisition suite à la fusion entre Chubb et ACE. Ils sont comptabilisés au prix d'acquisition ou de revient. L'amortissement des logiciels est réalisé sur leur durée d'utilisation.

1.3.5- Actifs corporels

Ils sont évalués à leur prix d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Ils sont principalement composés des postes suivants:

- Agencements, aménagements et installations,
- Matériel et mobilier de bureau.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire de la façon suivante :

Catégorie d'actifs	Durée d'amortissement
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Véhicules automobiles	4 ans
Matériel de bureau	5 ans
Autres matériels	jusqu'à 5 ans

1.3.6- Créances et prêts

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de défaillance de la contrepartie. L'évaluation de la provision se fonde sur l'ancienneté des soldes et sur le profil de risque des sociétés.

1.3.7- Frais généraux et commissions

Les frais généraux et les commissions, d'abord comptabilisés en fonction de leur nature, sont ensuite ventilés en fonction de leur destination, selon l'approche suivante :

- affectation directe, sans application d'aucune clé forfaitaire, pour les charges directement affectables par destination,
- utilisation de clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectif, appropriés et contrôlables, pour les charges ayant plusieurs destinations et pour celles qui ne sont pas directement affectables.

Les frais généraux et commissions sont ainsi ventilés selon les destinations suivantes :

- frais de règlement de sinistres,
- frais d'acquisition des contrats,
- frais d'administration des contrats
- frais affectés à la gestion financière des contrats,
- autres charges techniques.

1.3.8- Impôt

L'impôt enregistré au compte de résultat de l'exercice correspond à l'impôt payable au titre de l'exercice selon les règles fiscales en vigueur.

1.3.9- Opérations réalisées en devises étrangères

Ces opérations sont comptabilisées en devises.

Principes et Méthodes Comptables

31 décembre 2022

A la clôture, les éléments du bilan et du compte de résultat libellés en devises sont convertis au taux de change du jour de clôture. Conformément aux articles 241-5 et 241-6 du règlement ANC 2015-11, les différences de change sont constatées :

- au bilan s'il s'agit de différences de conversion sur des positions structurelles (principalement titres de participations stratégiques, dotation en devises aux succursales)
- en résultat de change s'il s'agit de différences de change sur des positions de change opérationnelles

1.3.10- Provisions pour risques et charges

Les litiges auxquels la société pourrait faire face sont provisionnés en fonction de l'appréciation du risque qu'en a le management.

Cette règle a notamment été appliquée concernant des litiges dans différentes juridictions européennes.

1.3.11- Comptes de régularisation Actif et Passif

Les comptes de régularisation actif / passif sont principalement composés de la surcote/décote relative aux titres obligataires et d'opérations diverses.

1.4.1- Engagements hors bilan des opérations des instruments financiers à terme

Législation applicable aux instruments financiers à terme :

Articles 260-1 du règlement 2015-11 et règlement CRC n° 2002-09 relatif aux règles de comptabilisation des instruments financiers par les entreprises.

Principes et méthodes comptables :

Les instruments financiers à terme de devises sont enregistrés dans la comptabilité hors bilan par contrepartie de comptes de positions de change de hors bilan puis sont soldés lors de la rupture ou du dénouement de la stratégie.

Les appels de marge sont comptabilisés dans un compte spécifique de stratégie de rendement en compte de régularisation et les intérêts sur ces appels sont enregistrés en produits des placements. Les pertes sont comptabilisées en écarts de change réalisés dans les produits des placements.

1.4.2- Engagements de retraite et engagements similaires hors bilan

Définition des régimes :

Les régimes mis en place pour couvrir les engagements de retraite et les autres avantages au personnel à long terme sont soit des régimes à cotisations définies soit des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies : Ils se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre.

Régime à prestations définies : Les régimes d'avantage post-emploi à prestations définies consentis au personnel de CEG SE existent pour les salariés de l'Allemagne, de l'Irlande et de l'Espagne. Pour la France ils correspondent aux régimes d'indemnité de départ en retraite tel que définis dans la convention collective des compagnies d'assurance.

La société gère un petit nombre de régimes de retraite à prestations définies par capitalisation en Europe, dont les actifs sont détenus dans des fonds séparés gérés en fiducie. L'actif ou le passif de retraite hors bilan est la valeur des actifs des régimes moins la valeur actuelle des passifs des régimes.

Le coût des retraites des régimes est analysé entre le coût des services courants, le coût des services passés et le rendement net attendu des régimes de retraite. Le coût des services courants est la valeur actualisée, calculée sur une base actuarielle, des prestations acquises par les salariés actifs au cours de chaque période. Le coût des services passés, relatif aux services rendus par les employés au cours de périodes antérieures et survenant au cours de la période en cours à la suite de l'introduction ou de l'amélioration des prestations de retraite, est comptabilisé dans le compte de profits et pertes sur une base linéaire sur la période d'acquisition des droits à l'augmentation des prestations.

Le rendement net escompté comprend le rendement escompté des actifs du régime de retraite moins les intérêts sur les passifs du régime.

Les gains et pertes actuariels qui résultent des évaluations et de la mise à jour des dernières évaluations actuarielles pour refléter les conditions à la date de clôture sont portés à l'état du résultat global de la période.

La société fournit également une garantie à un régime de retraite à prestations définies détenu par Chubb Services UK Limited. Étant donné que le régime est actuellement en position d'actif net, aucun passif n'a été comptabilisé par la CEG.

Principes et Méthodes Comptables

31 décembre 2022

Engagement au passif hors Bilan En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Allemagne	(11 811)	(2 993)
Irlande	2 900	3 454
Espagne	10	46
France	2 320	3 433
Total	(6 581)	3 940

Hypothèses actuarielles

Hypothèses	Allemagne		Irlande		Espagne		France	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Année								
Taux d'actualisation	4,24%	1,52%	3,70%	1,10%	3,81%	0,92%	0,90%	0,90%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans	64 ans	64 ans
Taux d'évolution des salaires	2,50%	2,00%	n/a	n/a	2,25%	2,25%	5,00%	5,00%
Taux d'inflation	2,00%	1,75%	2,50%	1,90%	n/a	n/a	n/a	n/a
Turn over							9,00%	9,00%

1.4.3- Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

1.4.4- Rémunérations des membres de direction

La confidentialité des rémunérations des dirigeants ne permet pas d'indiquer les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction de l'entreprise.

Annexes sur le Bilan

31 décembre 2022

Notes sur le bilan

B1 : Mouvements - Actifs incorporels

	Valeur brute 01/01/2022	Entrées	Sorties	Transferts	Valeur brute 31/12/2022
Droit au bail					
Autres	0			0	0
Logiciels	183 947	12 141	0	8 272	204 360
Total	183 947	12 141	0	8 272	204 360

	Amortissements et dépréciations 01/01/2022	Dotation aux amortissements et dépréciations	Reprise d'amortissements et dépréciations	Transferts	Amortissements et dépréciations 31/12/2022
Droit au bail					
Autres	0			0	0
Logiciels	53 129	4 995	0	13 198	71 322
Total	53 129	4 995	0	13 198	71 322

Valeur nette	130 818	7 146	0	-4 926	133 038
---------------------	----------------	--------------	----------	---------------	----------------

B2 : Actifs corporels d'exploitation

	Valeur brute 01/01/2022	Entrées	Sorties	Transferts	Valeur brute 31/12/2022
Agencements					
Matériel de transport	52	—	—	—	52
Matériel de bureau et informatique	5 000	1 795	—	3 750	10 545
Mobilier	26 128	1 508	—	1 985	29 621
Autres immobilisations corporelles non amortissables	—			—	—
Immobilisation en cours					
Dépôts et cautionnements				—	
Total	31 180	3 303	—	5 735	40 218

	Amortissements 01/01/2022	Dotation aux amortissements	Reprise d'amortissements	Transferts	Amortissements 31/12/2022
Agencements					
Matériel de transport	52	—	—	—	52
Matériel de bureau et informatique	1 262	700	—	1 490	3 452
Mobilier	11 184	827	—	2 523	14 534
Total	12 498	1 527	—	4 013	18 038

Valeur nette	18 682	1 776	—	1 722	22 180
---------------------	---------------	--------------	----------	--------------	---------------

Annexes sur le Bilan

31 décembre 2022

B3 : Mouvements - Placements

	Valeur brute 01/01/2022	Entrées	Sorties	Variation liée au change	Valeur brute 31/12/2022
Terrains et constructions					
Mali technique					
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation					
Autres placements	6 201 074	2 509 793	-1 942 948	2 324	6 770 243
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes					
Total	6 201 074	2 509 793	-1 942 948	2 324	6 770 243

B4 : Etat récapitulatif des placements et IFT (En milliers d'euros)

	au 31/12/2022		
	Valeur brute inscrite au bilan	Valeur nette	Valeur de réalisation
I - Placements et instruments financiers			
1. Placements immobiliers et placements immobiliers en cours			
2. Actions et titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	5 628	5 628	14 436
3. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	8 725	8 725	8 725
4. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe			
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	6 284 780	6 221 774	5 540 891
6. Prêts hypothécaires			
7. Autres prêts et effets assimilés	471 110	520 551	502 557
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes			
9. Dépôts (autres que ceux visés au 8), cautionnements en espèces et autres placements			
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte			
11. Autres instruments financiers à terme			
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement			
IFT anticipations de placement			
IFT stratégies de rendement			
IFT autres opérations			
12. Total des lignes 1 à 11	6 770 243	6 756 678	6 066 609
Dont total des IFT	—	—	—
Dont total des placements cotés	6 643 907	6 629 853	5 945 284
Dont total des placements non cotés	126 336	126 825	121 325
Dont total des placements	6 770 243	6 756 678	6 066 609

Annexes sur le Bilan

31 décembre 2022

B5 : Placements et instruments financiers

B 5 : Placements et instruments financiers à terme (détail des postes 3 et 4 de l'actif et des instruments financiers à terme)	au 31/12/2022		
	Valeur brute inscrite au bilan	Valeur Nette	Valeur de réalisation
a) dont :			
Placements évalués selon l'article R 343-9 et instruments financiers à terme rattachés	6 284 780	6 221 774	5 540 891
dont décote non encore amortie	8 301	0	
prime de remboursement non reprise	431 204	488 946	465 357
Placements évalués selon l'article R 343-10 et instruments financiers à terme rattachés	45 958	45 958	60 361
dont décote non encore amortie			
prime de remboursement non reprise			
Placements évalués selon l'article R 343-13 et instruments financiers à terme rattachés			
b) dont :			
Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	6 770 243	6 756 678	6 066 609
Valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés			
Valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)			
Valeurs affectées aux provisions techniques spéciales des autres affaires en France			
Autres affectations ou sans affectation			
c) dont :			
Placements et instruments financiers à terme dans l'OCDE	6 705 933	6 687 836	6 002 216
Placements et instruments financiers à terme hors OCDE	64 310	68 842	64 393

B6 : Etat des échéances des créances

Créances	Part à moins d'un an	Part de 1 à 5 ans	Part à plus de 5 ans	Total brut	Dépréciations	Valeurs nettes
Prêts	—			—		
Autres immobilisations financières	—			—		
Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 216 352	22 623	(2 090)	1 236 885		1 236 885
Créances nées d'opérations de réassurance	627 074	32 151	(220)	659 005		659 005
Personnel	1 610			1 610		1 610
Etat, organismes sociaux	640			640		640
Débiteurs divers	—			—		
Filiales	—			—		
Impôts Différés Actif	—			—		
Produits à recevoir	—			—		
Charges constatées d'avance	—			—		
Intérêts et loyers non échus	—			—		
Divers	912 623			912 623		912 623
Total	2 758 299	54 774	(2 310)	2 810 763	—	2 810 763

Annexes sur le Bilan

31 décembre 2022

B7 : Comptes de régularisation actif

	Valeur brute	Variations	Valeur brute
	01/01/2022		31/12/2022
Intérêts et loyers acquis non échus	58 143	11 617	69 760
Frais d'acquisition reportés	219 592	9 579	229 171
Impôts Différés Actif		0	
Charges constatées d'avance		0	
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	10 152	5 998	16 150
Produits à recevoir	42 858	6 310	49 168
Divers		0	
Total	330 745	33 504	364 249
Valeur nette	330 745	33 504	364 249

B8 : Capitaux propres

	01/01/2022	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autre	Distribution des réserves	31/12/2022
Capital	896 177					896 177
Primes liées au capital social	0					0
Autres réserves	1 062 041	656 819			-450 000	1 268 860
Report à nouveau	0					0
Résultat de l'exercice	656 819	-656 819	685 181			685 181
Total général	2 615 037	0	685 181	0	-450 000	2 850 218

B9 : Composition de l'actionnariat (en millier)

Sociétés	Titres	Valeurs	Droits de vote
Chubb European Holdings Limited	896 087	896 087	100 %
Chubb EU Holdings Limited	0	0	— %
Total	896 087	896 087	100 %

Valeur nominale de l'action : 1 euro

B10 : Provisions

	01/01/22	Variations	31/12/22
Provisions pour litiges	3 312	25 962	29 274
Provisions pour investissement			
Provisions pour engagements IFC			
Total	3 312	25 962	29 274

Annexes sur le Bilan 31 décembre 2022

B11 : État des échéances des dettes

Dettes	Part à moins d'un an	Part de 1 à 5 ans	Part à plus de 5 ans	Total
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	50 833	0	0	50 833
Dettes nées d'opérations de réassurance	623 375	-1 108	1 572	623 839
Dettes envers les établissements de crédit	86 229			86 229
Emprunts, dépôts et cautionnements	0			
Dépôts en espèces reçus des cessionnaires	0			
Fonds de participation	0			
Personnel	74 159			74 159
Etat, organismes sociaux	199 686			199 686
Créditeurs divers	924 730			924 730
Filiales	0			
Produits constatés d'avance	0			
Amortissements des différences sur les prix de remboursement	0			
Total	1 959 012	-1 108	1 572	1 959 476

B12 : Comptes de régularisation passif

	01/01/22	Variations	31/12/22
Amortissements des différences sur les prix de remboursement	51 928	-12 987	38 941
Comptes d'attente et à régulariser			
Total	51 928	-12 987	38 941

B13 : Analyse des provisions techniques non-vie

	2022			2021		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
Provisions pour primes émises non acquises	2 297 935	858 411	1 439 524	2 125 764	810 412	1 315 352
Provisions pour risques en cours						
Provisions pour sinistres	8 831 930	4 695 560	4 136 370	8 059 330	4 311 460	3 747 870
Prévisions de recours						
Autres provisions techniques	87 276	71 976	15 300	74 863	59 725	15 138
Provision pour égalisation	64 249	0	64 249	38 421	0	38 421
Total général	11 281 390	5 625 947	5 655 443	10 298 378	5 181 597	5 116 781

Conformément à l'article R 343-7.4° du Code des assurances, les provisions pour sinistres à payer correspondent à la valeur estimée des capitaux et des dépenses, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non encore payés, y compris le capital constitutif de rentes.

Elles sont estimées de manière suffisamment prudente pour faire face à une évolution défavorable.

Elles comprennent des provisions au cas par cas, des provisions pour les sinistres inconnus, des provisions pour les recouvrements et des provisions pour les frais de gestion.

Passifs subordonnés.

Il n'y a pas de dette subordonnée au bilan de la société à la date de clôture.

Transactions avec des sociétés affiliées et des sociétés dans lesquelles la société a une participation

Non applicable

Annexes sur le Bilan

31 décembre 2022

B14 : Actifs et passifs en devises

	Actifs en devises	dont différence de change	Passifs en devises	dont différence de change
Euro	5 944 966		5 946 842	
Dollar US	5 206 457		5 200 004	
Franc Suisse	-3 538		-3 539	
Livre Sterling	4 505 110		4 504 477	
Autres devises	516 771		521 982	
Total	16 169 766		16 169 766	

B15 : Engagements hors bilan

K€	31/12/2022			31/12/2021		
	Entreprises liées	Avec lien de participation	Autres	Entreprises liées	Avec lien de participation	Autres
Engagements reçus hors réassurance						
Avals, cautions et crédit-bail						
Coût des services passés sur statut commun IFC						
Fonds constitué concernant les indemnités de fin de carrière						
Engagements donnés						
Avals, cautions et garanties de crédit donnés						
Indemnités de fin de carrière - retraite			6 581			43 141
Statut Commun abondement CETR						
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus			103 063			46 666
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires			32 817			30 380
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution						
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance						
Autres valeurs détenues pour compte de tiers						
Encours d'instruments financiers à terme						

Annexes sur le Compte de Résultat

31 décembre 2022

Informations sur le compte de résultat

R1 : Evolution des règlements de sinistres effectués depuis l'exercice de survenance et de la provision pour sinistres à régler (Brut de réassurance)

Année d'inventaire	Année de survenance		
	2020	2021	2022
2020 Règlements	718 217		
Provisions	2 181 445		
Total des sinistres (S)	2 899 662		
Primes acquises (P)	4 365 062		
Pourcentage (S/P)	66,43 %		
2021 Règlements	562 889	671 796	
Provisions	-684 628	2 148 295	
Total des sinistres (S)	-121 739	2 820 091	
Primes acquises (P)	26 653	5 109 953	
Pourcentage (S/P)	(456,76)%	55,19 %	
2022 Règlements	300 998	657 683	608 498
Provisions	-399 937	-508 036	2 623 441
Total des sinistres (S)	-98 939	149 647	3 231 939
Primes acquises (P)	29 452	63 121	5 602 633
Pourcentage (S/P)	(335,93)%	237,08 %	57,69 %

R2 : Produits et charges des placements

	Dans les entreprises liées			Autres			Total		
	Revenus financiers	Frais financiers	Total	Revenus financiers	Frais financiers	Total	Revenus financiers	Frais financiers	Total
Revenus des participations (Art. 20 décret du 29/11/83)									
Revenus des placements immobiliers									
Revenus des autres placements				438 685	200 692	237 993	438 685	200 692	237 993
Autres revenus financiers (commissions, honoraires...)				7 697	142	7 555	7 697	142	7 555
Revenus financiers : total poste III 3				446 382		446 382	446 382		446 382
Frais financiers : total poste III 5					200 834	200 834		200 834	200 834
Total produits et charges des placements				446 382	200 834	245 548	446 382	200 834	245 548

Annexes sur le Compte de Résultat 31 décembre 2022

R3 : Ventilation des primes brutes par zones géographiques

	2022	2021
France	732 199	612 906
CEE (hors France)	1 807 514	1 765 789
Hors CEE	3 474 526	3 084 702
Total primes brutes	6 014 239	5 463 397

R4 : Montant des commissions

	2022	2021
Commissions affaires directes	841 775	774 194
Commissions acceptations	181 621	161 693
Total	1 023 396	935 887

R5 : Analyse des charges de personnel

	2022	2021
Salaires	285 392	270 972
Cotisations fonds de retraite	29 010	28 707
Charges sociales	54 880	52 783
Autres	38 933	29 471
Total	408 215	381 933

R6 : Personnel

Effectifs moyens par catégories	2022	2021
Non cadres	2 941	2 778
Cadres	864	826
Total	3 805	3 604

R7 : Honoraires de certification des comptes et autres services

	2022	2021
Commissaire aux comptes	PWC	PWC
Certification des comptes	1 710	1 543
Services autres	58	35
Total	1 768	1 578

R8 : Analyse des produits et charges non techniques

Produits non techniques	2022	2021
Plus-values sur cessions des éléments d'actif		
Reprises sur dépréciations des actifs circulants		
Reprise sur réserve de capitalisation IS		
Reprises sur provision pour litiges		
Reprise sur contrôle fiscal et URSSAF		
Autres produits	0	5
Total	0	5

Annexes sur le Compte de Résultat 31 décembre 2022

Charges non techniques	2022	2021
Moins-values sur cessions des éléments d'actif		
Frais de traitements bancaires		
Dépréciations des actifs circulants		
Dotation sur réserve de capitalisation IS		
Provisions pour litiges		
Autres charges	0	0
Contrôle fiscal et URSSAF		
Total	0	0

R9 : Analyse des produits et charges exceptionnels

Produits exceptionnels	2022	2021
Reprise des provisions pour investissement		
Autres produits exceptionnels	0	0
Total	0	0

Charges exceptionnelles	2022	2021
Amortissement exceptionnel RSI		
Autres charges exceptionnelles		
Total	0	0

R10 : Analyse de la charge d'impôt

	2022			2021		
	Afférent à l'exercice	Sur exercices antérieurs	Total	Afférent à l'exercice	Sur exercices antérieurs	Total
Afférents aux opérations ordinaires	205 246	17 131	222 377	199 964	12 129	212 093
Afférents aux produits et charges exceptionnels			0			0
Total	205 246	17 131	222 377	199 964	12 129	212 093

Autres Informations
31 décembre 2022

Autres informations

Les états financiers de CEG sont inclus, par la méthode de consolidation intégrale, dans les états financiers consolidés de CHUBB Limited (Bären­gasse 32, CH-8001 Zurich, Switzerland).

Chubb Limited, la société mère ultime de Chubb European Group SE (“CEG”), est la société holding du groupe de sociétés Chubb enregistrée en Suisse. Chubb Limited et ses filiales directes et indirectes, collectivement le groupe de sociétés Chubb (“Chubb”), sont une organisation mondiale d’assurance et de réassurance. Elle est cotée à la bourse de New York (NYSE : CB) et fait partie de l’indice S&P 500. La société possède des bureaux de direction à Zurich, New York, Londres et dans d’autres villes, et emploie environ 31 000 personnes dans le monde entier.